

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2013

---

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS368

présenté par  
M. Paul, rapporteur

### ARTICLE 38

I. - A l'alinéa 6, substituer aux mots :

« du répertoire »,

les mots :

« de la liste de référence »

II. - En conséquence :

1° A l'alinéa 10, substituer aux mots :

« le répertoire »,

les mots :

« la liste de référence »

2° A l'alinéa 13, substituer aux mots :

« au répertoire »,

les mots :

« à la liste de référence » .

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à intituler la liste des produits biosimilaires qui pourront faire l'objet d'une substitution non pas "répertoire" mais "liste de référence", afin d'éviter toute confusion avec le répertoire des médicaments génériques.